



Lundi 28 avril 2025

Séjour de randonnée entre Les Saintes-Maries-de-la-Mer et Martigues

Les Randonneurs de l'Harmas proposent un séjour de 3 jours en itinérance entre Les Saintes-Maries-de-la-Mer et Martigues du dimanche 12 octobre après-midi (départ de la gare d'Orange) au mercredi 15 octobre en fin de journée (retour à la gare d'Orange).

Les trajets aller et retour se feront en train et il n'y aura pas de portage des bagages (voyage en autonomie avec le sac à dos).

Parcours pédestre

Le départ du parcours de randonnée pédestre débutera le lundi 13 octobre au matin des Saintes-Maries-de-la-Mer et s'achèvera le mercredi 15 octobre dans l'après-midi à la gare de Martigues.

La distance totale parcourue durant ces 3 jours de marche étant d'environ 66 kilomètres et le dénivelé cumulé d'approximativement 550 mètres ce séjour s'adresse donc à des randonneurs confirmés.

Hébergement et restauration

Ce séjour étant en itinérance, les hébergements se feront chaque soir dans un établissement différent.

Les repas du soir et les petits-déjeuners seront pris dans les hébergements (demi-pensions prévues).

Tarif

Le coût de ce séjour est de 217 € par personne pour les hébergements en demi-pensions, auquel il conviendra d'ajouter les pique-niques ainsi que les trajets en train et en bus jusqu'aux Saintes-Maries.

Des acomptes intermédiaires (réclamés éventuellement par les hébergeurs) seront vraisemblablement demandés aux participants. Le montant de ces acomptes et la date à laquelle ils seront réclamés seront communiqués dès que connus et le solde se fera en fonction des exigences de chaque hébergeur.

Modalités d'inscription

En raison des capacités d'hébergement limitées le nombre de participants à ce séjour est limité à 18 personnes. La date limite d'inscription est fixée au mercredi 28 mai 2025. Les inscriptions se feront directement par téléphone auprès d'Annette Ducloux, organisatrice de ce séjour (06 68 64 77 22), et le bulletin d'inscription ci-dessous complété et signé devra être transmis à la présidence des Randonneurs de l'Harmas avec un chèque de caution de 40 € (encaissé en cas de désistement à moins de 15 jours du départ).

Une réunion d'information destinée aux participants aura lieu quelques semaines avant le départ (pas de date arrêtée à ce-jour).

✂

Bulletin d'inscription au séjour entre Les Saintes-Maries-de-la-Mer et Martigues

Noms :	Prénoms :	Date et signature